

Pascal Broulis, conseiller d'Etat vaudois, Sainte-Croix

Quel fédéralisme pour le XXI^e siècle ?

Je vais déclarer mes intérêts. Je préside depuis le 1^{er} février dernier la Fondation.ch pour la collaboration confédérale. Et cela après avoir présidé, durant quatre ans (2010 à 2013), la Conférence des gouvernements cantonaux. Je suis un fédéraliste convaincu et je me réjouis de voir le Canton de Vaud accueillir dans deux mois, les 26 et 27 octobre prochains, à Montreux, la 5^e Conférence nationale sur le fédéralisme. Ce sera, comme tous les trois ans, l'occasion de faire le point sur le fédéralisme, ce socle de notre organisation étatique que je tiens pour un ressort fondamental du «miracle suisse».

Il n'y a toutefois guère de chances, si vous sondez les pas-

sants dans la rue, de voir le fédéralisme compris comme l'atout qu'il représente. Pour les uns c'est une vieille histoire, commode pour expliquer la construction de la Suisse, mais dépassée depuis 1848. Pour les autres, c'est un système bizarre qui conduit, par exemple, à trouver encore des cendriers dans les cafés jurassiens ou argoviens, alors qu'ils sont bannis ailleurs.

Le fédéralisme suisse est pourtant d'une grande actualité. Avec ses trois niveaux -communes, cantons, Confédération- et le principe de subsidiarité qui veut qu'une tâche soit prioritairement confiée au premier niveau possible, je le tiens pour un trésor à chérir. Il fournit la réponse insti-

tutionnelle à tous ceux qui regrettent l'éloignement des centres de décision.

En matière financière, notamment, il favorise l'allocation des moyens à proximité de l'endroit où ils sont prélevés. Le citoyen voit ce que deviennent ses impôts. Le fédéralisme est aussi un formidable terrain d'expérimentation, qui permet dans les vingt-six «laboratoires» cantonaux l'émergence de «bonnes pratiques», reprises ailleurs, et de solutions originales.

Maintenir un fédéralisme vivant et dynamique requiert un dialogue continu entre les cantons et avec la Confédération, ainsi qu'une attention constante aux tendances centralisatrices. Sous couvert de rationalisation ou d'égalitarisme règne une fâcheuse tendance à l'uniformisation.



Rien n'est acquis et le plus grand danger est de glisser vers un fédéralisme d'exécution qui prive les cantons de compétences pour les réduire à des sortes de préfetures confédérales.

«La Suisse sera-t-elle encore fédéraliste dans cinquante ans?» Telle est la question, provocatrice mais nécessaire, qui sera posée à Montreux. J'aurai l'occasion d'y revenir. ■

ARRÊT SUR IMAGE



Yverdon-les-Bains, canal Oriental, 24 août 2017, 16h14. Miroir, mon beau miroir, dis-moi qui est le plus beau.

Michel Duperré